



Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 228/2025

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° ED/F/01/PM/CAF/CGPMP/2025, conclu avec la Primature, pour un montant total hors taxe dollars américains un million deux cent septante-huit mille six cent soixante-neuf, quatre-vingt-trois centimes (USD 1 278 669,83) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille neuf cent cinquante, soixante-neuf centimes (USD 8 950,69), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 15/10/2025

Directeur Administratif et Financier ai

Sceau de l'Etablissement



M. Claude K. N. N. N.
Directeur Général